

Référencement, réalisation et évolutions de sites WEB

Définition des travaux à réaliser :

- Prise de connaissance du contexte, de l'environnement technique de l'organisation concernée.
- Prise de connaissance de l'existant aux niveaux fonctionnel et technique
- Prise de connaissance des demandes de création ou d'évolution.
- Etudes à caractère technique (Audit, dimensionnement de réseaux ou de serveurs).
Rédaction et présentation des rapports d'étude.
- Sous-traitance d'études dans des domaines spécifiques

Réalisation de travaux de nature technique :

- Mise en œuvre et paramétrage de produits du marché.
- Création de sites Web (assistance à la définition, réalisation d'une maquette, réalisation complète, référencement, mise en ligne).
- Evolution de sites Web existants
- Paramétrages du site en vue d'un référencement satisfaisant
- Mise en place d'outils d'administration de sites Web.

Prise en compte des standards et référentiels Qualité applicables dans l'organisation concernée